

Compte rendu de deux ateliers :

## **"Créer une tout autre école financée par les pouvoirs publics"**

### **Ce que dit le Manifeste "Pour une tout autre école":**

*« Nombre d'écoles, de groupes d'écoles ou de bassins de vie [tentent] des expériences dans le sens du Manifeste, et (presque) partout ailleurs, des enseignant-e-s, parents ou élèves, souvent trop isolé-e-s, veulent faire « bouger les lignes » au sein de leur école. A ceux-là s'ajoutent celles et ceux qui projettent d'ouvrir de nouvelles écoles sur un modèle moins classique. Tous ces ferments de changement doivent être davantage mis en réseau. [...] Nous voulons qu'à terme la tout autre école ne s'incarne pas seulement dans des projets ponctuels qui évolueraient à la marge d'un système fondamentalement inchangé. Il est encore moins question de miser sur le développement d'écoles privées et payantes. La tout autre école que nous appelons de nos vœux ne peut qu'être entièrement financée par les pouvoirs publics et, à la différence de celle d'aujourd'hui, entièrement gratuite. »*

### **L'atelier**

La liberté d'enseignement entendue comme une liberté à la fois de choix de l'établissement et d'initiative est un droit constitutionnel en Belgique. Le cadre légal offre donc un espace à tous ceux qui souhaitent se lancer dans l'aventure de la création d'une offre d'enseignement. Dans cet atelier, il sera question de mettre en débat des porteurs et porteuses d'initiatives qui ont sauté le pas et œuvrent à la création de nouvelles structures financées par les pouvoirs publics et dès lors ouvertes à tous. Il y sera question du cheminement, parfois complexe, aboutissant à l'ouverture ainsi que des choix structurels et des éventuels compromis sur le projet pédagogique, la structure organisationnelle ou le financement, du fait de ce financement public.

### **Avertissement préalable:**

Voici un compte-rendu le plus fidèle et complet possible des échanges ayant eu lieu au cours des deux ateliers "créer une toute autre école financée par les pouvoirs publics".

Afin de conserver la substance et l'âme de ces échanges qui bien souvent fusaient un peu dans tous les sens, j'ai fait le choix de conserver un maximum de pistes (même si elles étaient à peine évoquées) et de détails parfois moins informatifs et plus subjectifs (formules frappantes, témoignages du terrain etc.), ainsi que les propos souvent intéressants de certains participants à l'atelier.

Ce document est donc long (il y en a des choses à dire sur le sujet!), et peut-être peu structuré malgré mes efforts de réorganisation.

En outre, bien qu'ayant rédigé et complété ces notes avec le plus de rigueur, de vérifications et d'exactitude possible, il n'est pas exclu non plus que certaines informations demandent des précisions, voire certaines rectifications, pour pouvoir être pleinement comprises et exploitables. Néanmoins, j'espère que ce compte-rendu pourra vous être utile dans vos réflexions, voire dans la réalisation de votre projet de création d'une "tout autre école".

## Atelier du matin

### Intervenant-e-s

- **Isabelle Ledecq, ENOVA, école fondamentale en projet à Arlon**
- **Tanguy Pinxteren, coordinateur de la future école secondaire communale de Saint-Gilles**
- **Bernard Boon Falleur et Benoît Koot, L'école de Tous**

### Animation

**Tatiana de Perlinghi, réalisatrice de documentaires**

Témoignages du terrain et interventions de l'assistance:

*"Cela fait des années que je vois les élèves se noyer et les enseignants se plaindre."*

**Depuis 2015, le politique collabore pour ouvrir quelques écoles-pilotes (Anderlecht, Liège...).**  
**Il faudra des années pour espérer un effet systémique.**

Les écoles à pédagogie active type Freinet, Decroly etc., bien qu'inspirant beaucoup de respect, ne sont pas parvenues à essaimer.

Néanmoins, de nos jours, **pas mal d'écoles font de la pédagogie active à moitié, sans oser le dire.**

### Intervention spontanée de Charles Pepinster, inspecteur pendant 18 ans:

- **Taille d'école jugée idéale: entre 250 et 300 élèves** (hors contraintes financières)
- Une école doit être composée de lieux de types "ateliers" mais on a **tendance à saturer l'espace disponible** à des fins de rentabilité.
- Il est possible de créer plutôt des communautés de classe et des "maisons" (pour le parascolaire)
- Une idée à explorer: **investir des maisons. cf. Les "rues des enfants" en Hongrie** et même à Charleroi, entre deux écoles.  
Pourquoi? Car **plus intime et apaisant, et on est obligé de ne plus les surveiller**, cela supprime tout le système et les dynamiques habituelles et contre-productives.

**Charles Pepinster fustige tout "ce fatras que les enseignants ont ajouté aux lois" et qui empêche de revoir la pédagogie, alors même que rien ne s'y oppose vraiment.**

"Il n'est écrit nulle part qu'il faut classer les enfants, faire des examens."

"Il faut cesser de croire qu'on doit faire du 50 minutes."

"Il faut un vent de liberté, et **cesser de croire qu'on doit faire et s'imposer toutes ces choses.**"

"Dans une école à pédagogie nouvelle, on ne perd pas de temps car tout le temps disponible est bien exploité. On économise alors 30 jours par an (jours blancs etc.) soit une année sur l'ensemble de la scolarité. Donc **on peut prendre le temps, car on a le temps!**"

Ex. d'enfants d'une école nouvelle préparant un exposé le 29 juin par la rentrée de septembre, et prévoyant de se voir pendant les vacances pour le préparer.

- cf. **Site panote.org pour la question de l'abolition de la note scolaire.**

Il y a un défi de taille: il FAUT créer des écoles en plus pour palier le manque de place à venir.  
**A Bruxelles, il faudrait ainsi créer 15 écoles endéans les 5 ans** pour pouvoir faire face à la demande. **Du coup, les autorités revoient les normes et conditions.**  
**Pex. La norme de création d'une école, établie à 450 élèves, peut désormais être atteinte en plusieurs années.**

**Remarque importante: Si une école existait avant 1985, on peut la "rouvrir"<sup>1</sup>, or à l'époque il y en avait beaucoup. "Il faut faire le tour du cimetière pédagogique", et "Avec 10 élèves, vous ouvrez une école".**

**MAIS IL NE FAUT PAS LE FAIRE SEUL! "Allez trouver les autorités communales avec un groupe de parents, profs, sympathisants etc."**

**S'il n'y avait pas d'école dans les environs avant 1985, c'est plus difficile point de vue norme. Mais sinon, on peut réouvrir n'importe où dans la commune (ancien presbytère, maison etc.), avec des normes très basses.**

**(Voir annexes pour complément d'infos et sources légales)**

#### **CONSEILS:**

- **Réunir autorités, parents et comité d'enseignants et de sympathisants: demander la présence de l'échevine, de l'inspecteur, du conseiller pédagogique.**

- **Miser sur l'aspect émotionnel également:** montrer aux autorités ce que vont vivre les enfants, toucher les gens dans leur enfance et leur coeur de parents, ne pas se contenter de discours pour les convaincre mais aussi des témoignages de profs, d'élèves concluant "je ne voudrais plus faire autrement", "je ne suis plus jamais malade", "j'y vais et j'en reviens en chantant". A Arlon, il y a pex eu une marche de 200 personnes (familles) pour réclamer une pédagogie nouvelle, en lien avec le projet ENOVA.

#### **Intervention d'Isabelle Ledecq, projet ENOVA (école nouvelle Arlon)**

Institutrice primaire depuis 15 ans et mère de trois enfants.

À l'origine du projet Enova (école nouvelle Arlon). Après avoir contacté **Charles Pepinster** "un soir de colère", décide de réunir des gens autour du sujet pour discuter de l'école de leurs rêves.

Les maîtres-mots: curiosité, plaisir d'apprendre, tous capables.

Les réunions commencent dans sa cuisine, mais se retrouvent bientôt à 135: la cuisine est devenue trop petite. Une page Facebook prend le relais, elle y explique l'école de ses rêves.

Ils ont proposé un bâtiment à la commune, mais ils pouveint choisir un autre bâtiment aussi, et la commune était même prête à l'acheter.

Son point de vue: **une école financée par les pouvoirs publics, c'est possible. cf. Art. 6 du décret missions, sur les objectifs de l'école, dans la même lignée que le Pacte d'excellence. (voir annexes)**

**Conclusion:** on ne demande **rien d'extraordinaire, juste l'application de la loi.** Ce n'est pas facile, et il y a toujours de bonnes raisons pour estimer que c'est difficile, mais c'est possible.

**L'école ENOVA, école communale donc, ouvrira le 1er septembre 2017.**

Pédagogie: Pas une seule pédagogie, mais inspirée par plusieurs. Les valeurs-clés: solidarité et créativité. Chaque contexte est source de créativité.

---

<sup>1</sup> Info à préciser et vérifier. Possible base légale: cf. [http://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/42296\\_000.pdf](http://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/42296_000.pdf). Circulaire 5796 du 30/06/2016 organisant l'enseignement maternel et primaire, p. 89 consacrée aux restructurations. Voir annexe no 4 pour extrait.

**Une charte des enseignants est prévue.** On est là pour chercher, on n'arrivera pas d'emblée à l'école idéale dont on rêve.

### **Intervention de Tanguy Pinxteren, membre des "Pédagonautes", et à la tête du projet-pilote d'école secondaire de la commune de Saint-Gilles**

Professeur dans l'enseignement secondaire et membre des "Pédagonautes".

Il travaille sur le projet depuis 7 ans.

Les deux premières années, ont beaucoup réfléchi à la pédagogie, **inspirés** notamment par **André Giordan et Edgar Morin (voir Annexes<sup>1</sup>)**.

**Aussi inspirés par le Lycée expérimental de Saint Nazaire, basé sur la cogestion entre élèves et membres de l'équipe éducative.** Rejoint aussi assez fort l'école de tous.

**Question cruciale: envisager une école expérimentale de plus ou intégrer le projet dans quelque chose de plus large?**

Optant pour la seconde option, ils prennent contact avec le réseau libre non confessionnel mais aussi l'enseignement communal.

Au final, ce n'est pas tout à fait l'école idéale des Pédagonautes (l'Exploratoire), mais cela y ressemble très fort.

**Ils auraient aimé un PO intercommunal associé à la FELSI (voire à l'ULB comme le projet d'école secondaire de Berchem) mais ce n'était pas possible il y a 5 ans.**

**Idées et orientations principales:**

Afin de pouvoir **s'adapter aux différences de profils des familles**, ce sera une école **ouverte de 7h du matin à 18h, obligatoire pour une partie du temps, et proposant des activités parascolaires pour le reste du temps.**

Cf. **Projet "Ecole de tous"**, adaptée à la diversité des profils de familles.

- **Tronc commun "polytechnique" réconciliant manuel et intellectuel, mais rattaché à l'enseignement général.** Volonté que tous les élèves aient du manuel et de l'intellectuel jusqu'en 6e, mais va peut-être limiter ça à 15 ans (pour correspondre aux orientations du Pacte d'excellence) ou 16 ans (comme en Finlande).

- Notion d'"éducation intégrale"

- **Aurait préféré des maisons** mais c'est un bâtiment d'école classique qui accueillera finalement le projet.

- **"Enfermer des enfants dans des murs d'écoles, c'est pas très sain."**

- **Partir des conceptions, du vécu, de la gestion des émotions, de la prise de parole, d'une pédagogie émancipatrice.**

- "Apprendre pour être libre" de ses conditionnements, de ses origines socio-économiques.

- Développer le savoir critique

- Plus que des tableaux interactifs, le plus important est d'**avoir des lieux pour travailler ensemble (aussi pour le personnel enseignant)**

- **"L'école héritée de la révolution industrielle du 19e siècle, avait pour but de former des gens à accomplir certaines tâches subalternes."**

- Rappel: c'est le conseil de classe qui est souverain pour décider si un élève passe ou pas

- "Un prof qui n'est pas convaincu que tous ses élèves sont capables de réussir n'a rien à faire dans l'enseignement."

## Horaires:

- **Matin: temps d'éveil voire de réveil, accueil. Puis, travail plus intellectuel mais transdisciplinaire** (déjà un peu comme ça en primaire, plus difficile dans le secondaire car il y a un prof pour chaque discipline). **Activités de recherche** (image de l'élève-chercheur): travail de documentation, communication, structurer ensemble.

Exemple de question interdisciplinaire: "Faut-il arrêter les centrales nucléaires?" ---) cela mobilise de la physique, chimie, biologie, économie, géopolitique etc.

**Modules transdisciplinaires de trois semaines par groupe d'âge, puis les élèves se retrouvent en groupes de références composés d'élèves de 1ère à 6ème avec un tuteur: on peut y recevoir des explications par un plus âgé, des conseils, tâches de cogestion (cuisine, administration, nettoyage).**

- **Long temps de midi pour souffler vraiment (sieste ou autre).**

- **Après-midi: manuel, créatif ou sportif. Animé par des profs, parents ou partenaires extérieurs.** Essaie de donner du sens aux activités.

- **Fin d'après-midi: Revient sur ce qu'on a fait, un peu comme une école de devoirs, pour structurer les apprentissages, mémoriser un texte qu'on va présenter le lendemain etc.**

Rem: Le vendredi: cette heure devient festive.

L'école se termine donc à 17h mais le "gros" se fait le matin.

Difficultés de mise en oeuvre propre à une école secondaire:

**En secondaire, le carcan administratif rend la conception et la mise en oeuvre d'un projet innovant d'une complexité abyssale** (et la réforme des titres et fonctions n'aide pas).

**Autre difficulté du secondaire: beaucoup d'élèves sont déjà "cassés" par l'enseignement.**

Enfin, grosse critique vis-à-vis des programmes: beaucoup de profs n'arrivent pas à comprendre les concepts-clés, et le tout manque de clarté.

**Avantage d'être rattaché au PO communal: aide dans les démarches, qui deviennent plus faciles, notamment en termes de partenariats** avec des bibliothèques, salles de sport, écoles de devoirs, CPAS etc.

Mais aussi **inconvenients: lourdeurs et lenteurs administratives** liées au fonctionnement de la commune quand certaines décisions doivent être prises au niveau du Collège Communal (une réunion par mois), ou en termes de commande de matériel et de fourniture de services payants (marchés publics), or "on ne peut pas toujours prévoir deux ans à l'avance ce dont on va avoir besoin", même s'il y a moyen de "contourner" ces marchés pourtant gage de transparence. Solution à envisager: il faudrait que chaque établissement dispose d'une enveloppe pour les montants mineurs.

A l'inverse, dans le libre, ouvrir une école peut ne prendre que quelques mois, le temps de passer au conseil de participation etc.

Il y a aujourd'hui **plein d'initiatives qui souvent s'épuisent avant ou en cours de réalisation. Il y a un intérêt à regrouper ses forces, quitte à remettre en question certains principes des uns ou des autres.**

Plusieurs études universitaires: **il est très important de faire des partenariats avec des**

**associations, unités de recherche etc. pour objectiver les résultats obtenus, convaincre les récalcitrants et essaimer plus facilement.**

Conseil pour convaincre: il ne faut pas venir avec de grands principes, mais dire aux gens: "je suis prof et j'ai testé ça, et ça marche!"

**Question: Comment faire après pour pérenniser tout ça, avec les nouveaux profs engagés?**

(surtout si le PO subsidiant intervient dans les désignations/engagement, ce qui est un gros risque dans le cas d'une école subventionnée):

cf. Atelier marollien: école alternative en ateliers populaires. Enseignement libre, profs militants au début, étaient là de 7h à 19h, mais une fois qu'on est passé à un engagement extérieur, le projet s'est détricoté, **en lien avec des revendications syndicales (parfois légitimes aussi).**

C'est quelque chose qu'on voit un peu partout: on crée une école avec des militants, cela marche bien, mais la fatigue s'installe et surtout en secondaire, avec les réaffectations de profs (temporaires prioritaires etc.), cela pose problème.

**Eléments de réponse:**

- Concernant la **formation des nouvelles recrues**, il existe une série de modules en pédagogie active mis au point avec l'IFC/ Liège a mis ça en place pour ses 5 écoles Freinet, et cela a été **négocié avec les syndicats.**

- Autre piste: pour le projet ENOVA, ils ont imposé une **charte à la commune, précisant que tout engagement doit se faire de commun accord entre le PO (commune), la direction, un membre du comité de pilotage et un membre d'éducation nouvelle. Ils ont donc un droit de regard sur tous les engagements.** Cette demande de charte est passée (étonnamment) comme une lettre à la poste auprès de la commune, qui n'y a vu aucune objection.

**Cela dit, il faut bien penser à un système raisonnable et tenable pour l'enseignant aussi**, qui ne doit pas avoir 35h à prester sur place, et 15h de prépas en plus.

Point de vue de Tanguy Pinxteren: il faut **ménager les rythmes pour les professeurs aussi, qui pex pourraient être fort pris le matin, mais pourraient se dégager du temps l'après-midi** pour les prépas, pendant qu'ils ne s'occupent pas des groupes d'enfants. **Et donc veiller à ce que la prise en charge de l'après-midi se fasse auprès d'autres accompagnants que les profs.**

Selon Tanguy Pinxteren: **le plus gros obstacle, c'est la formation des enseignants.**

Au sein de son projet, ils **organisent déjà des séquences de cours de prise de parole, de processus de décision, de relaxation, inspirés par l'intelligence collective. 25-30 enseignants se réunissent 2x/mois pour élaborer ces séquences, ce qui est déjà un moyen de recruter officieusement.**

**Ensuite, ils prévoient un système de formation.**

Cf. aussi "**Enseigner autrement**", formation de l'IFC axée sur la pédagogie par projet etc.

Cf. Aussi "**Ecole de pédagogie nouvelle**" sur Châtelet.

**Question concernant les fameux n° FASE (identifiant de l'école permettant le subventionnement des professeurs): Est-ce que cela prend vraiment des années pour l'obtenir? Et qu'en est-il des délais de création de l'école proprement dite?**

Eléments de réponse:

- **Un n° FASE, cela peut aller se chercher dans une autre commune aussi.**

- Attention à bien faire la **différence entre école et annexe (cela dépend du comptage).**

- **On peut avoir plusieurs implantations à moins de 500 mètres d'une école existante.**

(répercussions point de vue nécessité d'un FASE?), mais attention, un seul directeur pour tout (A

vérifier). De plus, **inconvéient éventuel de l'annexe: nécessite une autorisation tous les ans.**

**Par contre, vérifier si exigences pas moindres point de vue nombre d'élèves.**

Selon Tanguy Pinxteren, il y a des projets d'écoles de Woluwe à Schaerbeek qui émanaient de parents et pour lesquels cela a pris même pas un an et demi. Un arbitrage se fait, mais une fois que le conseil général a analysé la demande et que l'on a analysé le besoin démographique (mais c'est ok pour quasiment toutes les communes), on passe par différentes cellules et **cela n'a pris que 6 mois pour eux. Evidemment, on se sent parfois un peu seul d'un point de vue administratif mais ce n'est pas si compliqué, ni si chronophage.**

**NB: Pour répondre à ce genre de questions (questions des locaux, localisation d'infrastructures, aides aux travaux, administration etc.),** la Région bruxelloise a pris sur elle (alors que cela ne relève pas a priori de ses compétences), de créer une **cellule d'aide à la création d'école** (cf. **Julie Lumen, facilitatrice "écoles" pour Perspective Brussels**<sup>2</sup>)

**Question quant au statut des fondateurs:**

Cela dépend du réseau: **Dans le libre, il faut une asbl (si on veut être indépendant), sauf si on se rattache à un PO existant.**

Rem: à Saint-Gilles, l'asbl les Pédagonautes n'intervient que pour l'aspect pédagogique.

Solutions envisagées à terme: il faudrait selon Tanguy Pinxteren un réseau unique, pour fluidifier le processus de décision et assurer plus de transparence avec l'asbl. Car dans le libre, il y a de très bonnes choses et il faut une autonomie à l'échelle de l'établissement, mais il ya aussi souvent des problèmes de transparence en termes d'engagement, de participation des professeurs etc.

**Question liées au subventionnement et aux frais scolaires:**

**Au sein de la FELSI (libre non-confessionnel), il n'y a pas d'école où les parents ne donnent pas quelque chose chaque mois. Donc on s'éloigne de facto d'un projet d'école ouvert au plus grand nombre.**

**Toutes les écoles reçoivent de l'argent en plus que l'argent de la fédération Wallonie-Bruxelles, de la part du PO (commune ou autre). Dans une école libre non confessionnelle, c'est l'asbl qui doit trouver les fonds.**

**Lorsque les profs sont financés par la Communauté française, celle-ci verse, outre le salaire des profs, environ 750 euros par élève par an, correspondant aux frais d'encadrement, et non pas aux frais d'infrastructures. C'est donc à l'asbl de financer les frais d'infrastructure.**

**Question liée à l'acceptation de la pédagogie par l'inspection:**

A l'exception d'une école 100% Montessori, qui ne pourrait pas être communale car elle n'est pas du tout en phase avec le programme (à l'inverse pex de la pédagogie Freinet), il n'y a **pas de problème insurmontable à mettre en oeuvre ce type de pédagogie.**

La règle: chaque **programme doit être agréé, mais pas la pédagogie.**

Souvent, le programme est commun entre plusieurs écoles, pris en charge par le PO pour l'agrégation.

Mais pour mettre en oeuvre ce programme, toutes les pédagogies sont a priori bienvenues.

<sup>2</sup> Perspective.brussels (Bureau bruxellois de la planification) regroupe les différentes administrations et cellules chargées de la statistique, de la connaissance socio- économique et de la planification stratégique et réglementaire du territoire.

Julie Lumen, facilitatrice écoles - mail: [jlumen@perspective.brussels](mailto:jlumen@perspective.brussels). Tél général: 02 435 42 00.

Rem: **l'esprit des inspections a évolué aussi**, pex on inspecte les équipes et pas juste un prof.

## Atelier de l'après-midi

### Intervenant-e-s

- **Julie Moens – projet d'école secondaire multi-réseau (CPEONS) à Molenbeek**
- **Frédéric Chomé, projet d'école secondaire NESPA (Nouvelle école secondaire à pédagogie active en Brabant wallon)**
- **Justine Gérard, Jean-Christophe Senny et Gaëtan Botin, Alter École, projet pilote de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Clavier**

### Animation

**Simon Enthoven, Lycée Martin V et Université catholique de Louvain**

### Intervention de Julie Moens, fondatrice de « l'école ensemble »

Professeur de français dans le secondaire.

Projet porté avec l'aide de profs, instituteurs du primaire et monde de la jeunesse.

Constat général des profs en milieu défavorisé : manque de mixité sociale, élèves accrochent à des projets dans lesquels ils trouvent du sens. Se sont rendu compte que beaucoup d'écoles ouvraient avec une pédagogie qui leur parlent (Auderghem, Uccle), et un **accent mis sur la mixité sociale** via une pédagogie innovante, car l'ascenseur social que devrait être l'école ne fait plus son boulot aujourd'hui.

**Va ouvrir deux écoles à Molenbeek en septembre 2017.**

#### **Caractéristiques :**

- **Pas une seule pédagogie mais retour à la base de toutes : remettre l'élève au cœur de son apprentissage et faire quelque chose qui a du sens pour lui.** Les pédagogies actives font encore l'objet de questionnements dans leur application en secondaire, car il est moins courant d'y recourir que dans le fondamental.

Défi : la mixité : comment l'assurer malgré le décret ?

#### **Problèmes et enjeux :**

- **Le choix du réseau** n'est pas évident. Pour toucher leur public, il fallait offrir la gratuité. Au final, ils **mêlent (c'est novateur) plusieurs réseaux : Communauté Française, communal (Molenbeek et Berchem), et des acteurs privés (asbl et ULB)**. Cela aboutit donc à une **sorte de PO « à trois têtes »**, ce qui peut amener d'autres difficultés.

Il rêvait d'obtenir l'autonomie offerte par la FELSI tout en bénéficiant de fonds publics. Au final, cela **relèvera du CEPEONS**, donc tout à fait officiel, **mais** ils ont obtenu que **toute question d'ordre pédagogique soit confiée à l'ASBL** et qu'aucune modification ne soit faite à ce sujet sans son aval.



## Intervention de l'Alter école

**Le projet** : une école secondaire d'enseignement général à Liège, émane de trois personnes, **Justine Gérard, Jean-Christophe Senny et Gaëtan Botin. Projet-pilote de la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 2008.**

L'école emploie 14 personnes dont 12 profs, 8-9 équivalents temps plein, et **accueille entre 50 et 60 élèves** de la 3e à la 6e secondaire, certains en décrochage scolaire, d'autres par choix d'une école « différente ».

### **Caractéristiques :**

- 1) **Pédagogie active et par projet**, avec des ateliers et activités interdisciplinaires, des temps « projet » plus concrets, pour entretenir le désir d'apprendre.
- 2) **Co-gestion** : participation à la cuisine, à l'entretien et à l'administration de l'école partagée entre les profs et les élèves. Autre rapport avec les profs, favorisant l'autonomie et la responsabilisation.
- 3) **Participation à la vie démocratique et à la citoyenneté** : conseil et réunions hebdomadaires et mensuelles.
- 4) **Formation continue des enseignants.**

### **Problèmes et enjeux:**

« **Projet-pilote mais pas piloté** », il y a un problème en terme de suivi et d'évaluation, on ne sait pas vraiment où ils en sont du point de vue du processus, et n'ont de retour que de l'inspection. Cela relève donc **plus du contrôle que du suivi**. Ils **cherchent donc à s'associer pour pouvoir assurer une bonne évaluation du projet.**

Points à évaluer :

- Le bien-être des élèves
- Le rapport positif par rapport à la matière
- Le rapport à la performance (l'envie de s'améliorer)
- La diminution des écarts voire l'égalité
- La coopération, au moins entre les profs

**2e enjeu** : d'un point de vue **géographique : l'accessibilité** en transports en commun.

Enfin, du point de vue du projet lui-même, un constat : « **ce n'est pas parce qu'on se dit alternatif qu'on fait de l'émancipation sociale** ».

## **Intervention de Frédéric Chomé, projet NESPA**

### **Le projet : Ouvrir une école secondaire à pédagogie Freinet en Wallonie.**

Constat : « En Wallonie, si on n'est pas du CDH, c'est compliqué d'ouvrir une école, un peu comme Bruxelles il y a 5-7 ans. **Le dossier est sur le bureau de la ministre depuis un an.** »

### **Caractéristiques :**

- Projet d'implantation sur le site de la Sucrierie à Genappe.
- La région serait un **désert scolaire**, il n'y a pas d'école secondaire à 12km à la ronde, pour une population de 40 000 habitants.
- **Public très mixte** dans la région, l'école se veut donc ouverte à tous et tente de **ne pas trop faire fuir les gens avec une étiquette trop « alternative »**.
- Actuellement : il y a une 50aine de candidats profs et une 15aine de personnes travaillant sur le projet. Le noyau dur se compose actuellement de Frédéric Chomé (1/4e de son temps) et environ 5 autres personnes (pour 1/10e temps), et le projet a démarré il y a deux ans.
- **Pédagogie Freinet, avec apprentissage et évaluation autonomes**. Mais ils se posent plein de questions, notamment par rapport à l'obligation de respecter le décret-missions, et ils cherchent un moyen de pouvoir créer des grilles horaires « fictives », quitte à faire tout autre chose en vrai.
- **Les profs passeront 35h/sem au sein même de l'école.**
- Idée d'un « **chef d'œuvre** » réalisé ensemble à la fin de l'année.

### **Problèmes et enjeux :**

#### **Infrastructures :**

- L'école appartiendrait au **réseau FELSI : problème de financement des bâtiments**.
- Prévoient un **prêt bancaire garanti par la Communauté française d'au moins 10 millions d'euros pour le bâtiment, sur fonds propres de l'école**.
- Avantage : La **conception de l'espace** peut être totalement adaptée puisqu'ils vont devoir construire : opportunité d'aménager au mieux l'espace, loin du carcan des classes habituelles, mais doit faire l'objet d'une réflexion.

#### **Idées :**

- prévoient une **modularité du bâtiment**, avec des espaces de création pour les arts manuels, la musique, le théâtre, des forums, mais aussi des **espaces de travail multiples** pour les enseignants.
- **concept central : renoncer à l'idée d'une classe monolithique traditionnelle : ils explorent le concept central d'alvéoles pour travailler en plus petits groupes tout en gérant le bruit**, qui est une source de nuisance et de mal-être dans les écoles, et deviendrait impossible avec une pédagogie

de ce type, n'imposant pas le silence et favorisant les collaborations en petits groupes.

### **Autres problèmes et enjeux :**

- Constat : la moitié des allochtones d'une école communale passée en Freinet ont quitté l'école peu après, car ils ne se reconnaissaient pas dans ce programme et cette pédagogie. Il faut **veiller à ménager les non-convaincus ou frileux**, souvent issus de milieux socio-économiques **moins favorisés et informés** sur les atouts de ce type de pédagogie.

- **Question de la dérogation par rapport à l'obligation de réunir 480 élèves** (sauf pour Bruxelles, décrétée en crise démographique, or pas de définition objective apparemment pour déterminer si crise démo ou pas dans leur région aussi).

- questions liées à l'**AFSCA** // cantine scolaire

### **Aspect financier :**

- Pour récolter les fonds nécessaires, création d'une **asbl de financement à côté de l'ASBL**.

- En terme de frais d'inscription, envisagent pex un **montant équivalent pex à 2-3% des revenus** taxables par an. Leur modèle économique se fonde sur cette idée de fixer le montant de la participation des parents **sur base de l'Avertissement extrait de rôle** de ceux-ci. Apparemment, on constate généralement que **70% des parents jouent le jeu des contributions volontaires**. Ceux qui ne donnent rien en plus ne sont pas toujours ceux qui n'en ont pas les moyens.

**Travail avec la Fondation Roi Baudouin pour pouvoir offrir la déductibilité fiscale aux parents** : il se pourrait qu'en s'adossant à une asbl ou à une fondation permettant la déductibilité des dons, l'ASBL de l'école puisse le faire également. Piste intéressante à explorer pour réduire le montant des frais pour les parents.

### **Références à d'autres projets :**

- **École en milieu populaire Freinet à Bruxelles**, maternelle et primaire, voire 1er degré.

- **L'autre école à Auderghem** : des dizaines voire centaines de gens veulent s'y inscrire chaque année, et on envisage de créer une seconde école, portée par les profs.

- **Clair-vivre** : incarne le **risque** d'une école Freinet rattachée à un PO communal (et le problème de la persistance du projet initial à travers le temps) : Il y a 900 élèves aujourd'hui, et ce n'est pas du Freinet. (changement de direction etc.)

- **L'autre côté de l'école** : une partie du bâtiment n'étant pas encore occupée par l'école, celle-ci étant amenée à grandir progressivement, les espaces encore inoccupés sont mis en location, ce qui permet à l'école de dégager un **revenu locatif** non négligeable, quoique temporaire.

- « **coopérative scolaire** » = sortie complète du système.

- Si le nombre de profs payés par la CF ne suffit pas, on peut envisager de trouver des fonds pour « compléter » le personnel. C'est le cas d'une **école à Ohain, dans laquelle il y a 3 profs pour 2 classes. Le 3e prof a alors le statut d'employé.**

## Remarques diverses :

- Cf. **John Rizzo** : il aide les écoles à se transformer. **On est un peu dans un entre-deux en ce moment, et cela va parfois dans des sens contraires. Problème : on s'intéresse plus au fonctionnement de l'école qu'aux résultats obtenus.**

- **Intérêt de diversifier les profils d'accompagnants** : dans certains pays, les profs seraient obligés de quitter l'école pendant 5 ans : chez nous, gros problème des profs qui n'ont jamais quitté ni connu autre chose que l'école...

- « **Nous sommes dans une société où les enfants sont éduqués comme des poulets hors-sol.** »  
Nous restons coincés par cette idée d'un cours = 1h = 1 classe, mais **le temps scolaire peut aussi se faire extra-muros et dehors**, ce qui peut parfois permettre de réduire certains coûts (car il ne faut pas « tout avoir » intra-muros)

- Idée d'une « monnaie scolaire »...

- cf. le **programme « Professor » de Mc Kinsey**, basé sur feed-back bienveillant, désinhibiteur d'innovation pédagogique.

- Avant toute chose, il faut un travail de fond préalable sur les valeurs et finalités du projet.

- Question de la réduction des coûts fixes en misant sur les économies d'énergie, le passif etc.

- Certains ont peur de frapper aux portes, de se ridiculiser en venant avec un tel projet.

- **La présence d'une école peut parfois être considérée comme une source de nuisances** (bruits, embouteillages, enfants chahuteurs, complications urbanistiques, etc.) et on doit garder ça à l'esprit, notamment lorsqu'on s'adresse à des élus : ils ne vont pas nécessairement sauter de joie, même lorsque les places manquent dans leur commune.

**Par contre, quid du retour économique et social lié à la création d'une école ?** Des études devraient être faites pour plaider la cause. Apparemment, ce n'est pas le cas, mais on peut tabler sur une plus grande **cohésion sociale, voire sur une amélioration de la vie économique locale** (commerces à proximité etc.)

## Références, bases légales et annexes

### **1. Extrait de la Constitution belge sur lequel une telle initiative se base:**

"*Art. 24*

§ 1<sup>er</sup>. **L'enseignement est libre**; toute mesure préventive est interdite; (...)

**La communauté assure le libre choix des parents.** (...)

§ 4. Tous les élèves ou étudiants, parents, membres du personnel et établissements d'enseignement sont égaux devant la loi ou le décret. La loi et le décret prennent en compte les différences objectives, notamment les caractéristiques propres à chaque pouvoir organisateur, qui justifient un traitement approprié.

§ 5. L'organisation, la reconnaissance ou le subventionnement de l'enseignement par la communauté sont réglés par la loi ou le décret."

### **2. Extraits du décret "Missions" (Décret du 24 juillet 2007 définissant les missions prioritaires de l'enseignement).**

**Constat: les orientations pédagogiques de ces écoles "alternatives" cadrent tout à fait avec les objectifs décrétaux énoncés pour l'enseignement subventionné, et les moyens envisagés pour y parvenir.**

**NB: d'après les intervenants, cela va dans le même sens que le Pacte d'Excellence.**

"CHAPITRE II. - Des objectifs généraux de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire

Article 6. - La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

- 1° promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves;
- 2° amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;
- 3° préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;
- 4° assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Article 7. - La Communauté française pour l'enseignement qu'elle organise et **tout pouvoir organisateur pour l'enseignement subventionné peuvent autoriser les établissements qu'ils organisent, dans le cadre de leur projet visé à l'article 67, à aménager l'horaire hebdomadaire de façon à mettre en oeuvre des activités, par discipline ou pour un ensemble de disciplines,**

## **permettant d'atteindre les objectifs généraux visés à l'article 6.**

Article 8. - Pour atteindre les objectifs généraux visés à l'article 6, les savoirs et les savoir-faire, qu'ils soient construits par les élèves eux-mêmes ou qu'ils soient transmis, sont placés dans la perspective de l'acquisition de compétences. Celles-ci s'acquièrent tant dans les cours que dans les autres activités éducatives et, de manière générale, dans l'organisation de la vie quotidienne à l'école. A cet effet, la Communauté française pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, veillent à ce que chaque établissement :

- 1° mette l'élève dans des situations qui l'incitent à mobiliser dans une même démarche des compétences transversales et disciplinaires y compris les savoirs et savoir-faire y afférents;
- 2° privilégie les activités de découverte, de production et de création;
- 3° articule théorie et pratique, permettant notamment la construction de concepts à partir de la pratique;
- 4° équilibre les temps de travail individuel et collectif, développe la capacité de consentir des efforts pour atteindre un but;
- 5° fasse respecter par chaque élève l'obligation de participer à toutes les activités liées à la certification organisée par l'établissement, et d'accomplir les tâches qui en découlent;
- 6° intègre l'orientation au sein même du processus éducatif, notamment en favorisant l'éveil aux professions et en informant les élèves à propos des filières de formation;
- 7° recourt aux technologies de la communication et de l'information, dans la mesure où elles sont des outils de développement, d'accès à l'autonomie et d'individualisation des parcours d'apprentissage;
- 8° suscite le goût de la culture et de la créativité et favorise la participation à des activités culturelles et sportives par une collaboration avec les acteurs concernés;
- 9° éduque au respect de la personnalité et des convictions de chacun, au devoir de proscrire la violence tant morale que physique et met en place des pratiques démocratiques de citoyenneté responsable au sein de l'école;
- 10° participe à la vie de son quartier ou de son village et, partant, de sa commune, et s'y intègre de manière harmonieuse notamment en ouvrant ses portes au débat démocratique.

Article 9. - La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, **adaptent la définition des programmes d'études et leur projet pédagogique :**

**1° aux objectifs généraux de l'enseignement définis à l'article 6;**

2° à l'apprentissage, à l'approfondissement et à la maîtrise de la langue française;

3° à l'apprentissage des outils de la mathématique;

4° à l'intérêt de connaître des langues autres que le français et, principalement, de communiquer dans ces langues;

5° à l'importance des arts, de l'éducation aux médias et de l'expression corporelle;

6° à la compréhension des sciences et des techniques et à leur interdépendance;

7° à la transmission de l'héritage culturel dans tous ses aspects et à la découverte d'autres cultures, qui, ensemble, donnent des signes de reconnaissance et contribuent à tisser le lien social;

8° à la sauvegarde de la mémoire des événements qui aident à comprendre le passé et le présent, dans la perspective d'un attachement personnel et collectif aux idéaux qui fondent la démocratie;

9° à la compréhension du milieu de vie, de l'histoire et, plus particulièrement, aux raisons et aux conséquences de l'unification européenne;

10° à la compréhension du système politique belge."

### **i3. Sources d'inspiration du projet-pilote d'école secondaire à Saint-Gilles et des Pédagonautes:**

#### **André Giordan:**

**André Giordan**, né le 7 novembre 1946 à Nice est un agrégé de biologie, spécialiste de la physiologie des régulations et de la didactique et de l'épistémologie des sciences.

Ancien instituteur, professeur de collège et lycée, animateur de club de jeunes, il a été Professeur à l'université de Genève où il a dirigé le Laboratoire de didactique et épistémologie des sciences (LDES).

Il a développé un ensemble de travaux sur l'élaboration et l'appropriation des savoirs scientifique, technique et médical.

**Il est surtout connu pour son nouveau modèle de l'apprendre, le modèle allostérique (allosteric learning model) et pour sa démarche physionique qui renouvelle les idées en matière « d'entreprises apprenantes ».**

#### **Projets en éducation**

Depuis 1969, sensible aux problèmes écologiques, il développe des projets d'éducation à l'environnement. Il est contacté pour représenter la France à la première Conférence sur l'éducation à l'Environnement à Belgrade (1975). Il est invité par l'UNESCO à organiser la Conférence d'Helsinki, puis la Conférence intergouvernementale de Tbilissi (1977). L'UNESCO lui confie ensuite la direction du premier projet pilote international sur l'éducation relative à l'environnement, axe de recherche du premier programme de l'UNESCO et du PNUE (Programme des Nations Unies sur l'environnement).

**Pour lui, l'éducation ne se pose pas en termes d'enseignement mais d'apprentissage, ni en termes de disciplines compartimentées mais en système global soumis à de multiples interférences, une sorte de paradigme regroupant toutes les sciences naturelles et des branches des sciences humaines.** Ses travaux ont pour point commun de décoder les processus d'élaboration du savoir, regroupés autour de trois paramètres interdépendants :

1. L'apprenant et l'importance de ses conceptions,
2. Le savoir par le prisme du projet éducatif ou culturel,
3. Le contexte institutionnel.

#### **Modèle allostérique**

Il développe par la suite un nouveau modèle d'apprentissage qu'il appelle « allostérique» (*allosteric Learning model*), fondé sur le « comprendre », le « mémoriser » et le « mobiliser le savoir » en interaction. Ce modèle dépasse les modèles constructivistes admis en mettant l'accent sur les idées de déconstruction, de recyclage et d'élaboration « avec » les conceptions de l'apprenant pour faire « contre ». Son environnement didactique systémique fournit des outils et des ressources pour les enseignants et les médiateurs. Il est repris actuellement avec succès par les soignants et les entreprises apprenantes.

#### **Laboratoire de Laboratoire de Didactique et Épistémologie des Sciences**

Il poursuit ses travaux à Genève où on lui offre une chaire de psychopédagogie des sciences. En 1980, il monte une équipe qui prend le nom de Laboratoire de Didactique et Épistémologie des Sciences (LDES) à l'Université de Genève, lieu d'intenses études sur les conceptions de l'apprenant

comme tremplin pour l'apprentissage et l'appropriation des savoirs dans les domaines des sciences, des techniques, de l'environnement et de la santé

*Source : Wikipédia*

## **Edgar Morin**

EDGAR MORIN — Cf. Ouvrage: "Enseigner à vivre. Manifeste pour changer l'éducation"

### **Cultiver l'humain**

L'Association École Changer de cap dont Edgar MORIN est le Président d'Honneur, se réjouit de la parution de ce LIVRE-TESTAMENT. Il constitue une vraie "Utopie réalisable" dans le sens où celle-ci indique le sens anthropologique de l'éducation qui se joue sur le temps long de l'évolution, et réclame engagement et longue patience. Et dans la mesure où l'auteur indique des voies et des outils qui permettraient de semer dès aujourd'hui les graines d'humanisation : des savoirs-être antidotes des incompréhensions fratricides et des barbaries collectives qui assombrissent l'Histoire humaine.

Ce livre où l'auteur a condensé avec passion ses apports essentiels, devrait être lu et relu avec le souci de comprendre dans toute sa complexité ce que c'est que vivre, comment mieux vivre, et partant enseigner. C'est un nouvel humanisme qui tend à émerger avec force, ici et ailleurs, fondé sur de nouveaux outils de réflexion et d'apprentissages de l'humain en nous et entre nous...

C'est la "bonne nouvelle" écrivons-nous dans notre dernier ouvrage collectif : **l'humanisme s'apprend...**

Où mieux qu'à l'école, où nous passons tous, cela pourrait-il se "cultiver" ? L'œuvre d'Edgar Morin en a été et restera un levier essentiel. (Armen Tarpinian).

Partant du constat que l'éducation souffre d'une crise aux multiples causes, Edgar Morin trace un chemin, une voie, vers un enseignement repensé, efficient, à la fois adapté à la culture et au monde d'aujourd'hui. Conscient du paradoxe que la réforme génère, puisqu'il faut réformer les esprits et les institutions de manière réciproque, il propose une méthode fondée sur la pensée complexe. En étudiant tour à tour la classe enseignante et la jeunesse enseignée, Edgar Morin présente des remèdes à la lutte de classe qui les oppose en régénérant la passion d'enseigner des uns et la passion d'apprendre des autres. La méthode qu'il construit, basée sur le diptyque comprendre-agir, vise à dépasser l'incompréhension entre structures de pensée.

Il prône ainsi une refonte profonde de l'éducation, centrée sur sa mission essentielle telle que l'envisageait Rousseau : enseigner à vivre. Il s'agit alors de permettre à chaque individu d'acquérir une autonomie, de se prémunir contre l'erreur et l'illusion, de pratiquer la compréhension d'autrui, de même que d'affronter les problèmes du "vivre" et les incertitudes de toute vie. Sept savoirs nécessaires sont ainsi utilisés dans une démarche didactique et fondamentalement humaniste. Cette éducation doit permettre à chacun de concevoir et traiter les problèmes fondamentaux et les problèmes globaux. Par l'introduction de thèmes de "savoir vivre" dans notre civilisation, actuellement absents des programmes éducatifs, tels que la vie urbaine, l'éducation aux médias ou l'individualisme et les solidarités, il s'agit de permettre à chacun de mieux s'orienter dans notre société.

Dans cet opus qui vient prolonger sa réflexion sur la politique de l'éducation entamée dans ses précédents ouvrages, Edgar Morin mobilise la compréhension humaine et intellectuelle afin de proposer plus qu'une réforme, un dépassement de notre système d'éducation.



*Edgar Morin est sociologue et philosophe, directeur de recherche émérite au CNRS, président de l'Association pour la pensée complexe. Sa Méthode en six volumes, incontestablement son œuvre majeure, a été rééditée en 2008 (Seuil). Auteur de très nombreux ouvrages, il est docteur honoris causa dans vingt-sept universités à travers la planète et ses œuvres sont traduites dans le monde entier.*

*Source: changerdecap.net.*

#### **4. Circulaire 5796 du 30/06/2016 organisant l'enseignement maternel et primaire, p. 89 consacrée aux restructurations.**

**Rappel:** Ceci pourrait peut-être être une piste pour négocier l'autorisation d'ouvrir une école, voire la mise à disposition d'un bâtiment, avec les pouvoirs publics. Ce n'est peut-être pas ces dispositions qu'évoquait Charles Pepinster, mais c'est tout ce que j'ai trouvé qui semblait en rapport...

##### **"Restructurations**

Les pouvoirs organisateurs peuvent restructurer, du 1er au 30 septembre de chaque année scolaire, une ou plusieurs de leurs écoles, existant au 30 juin 1984, après avoir pris l'avis des organes de concertation.

Les normes de rationalisation sont applicables dans les cas de restructuration décrits ci après pour autant que ni le nombre d'écoles ni le nombre d'implantations existant au 30 juin 1984 ne soient augmentés.

Ces nombres peuvent toutefois diminuer si l'une ou l'autre école ou implantation est supprimée lors de la restructuration.

Par restructuration, il y a lieu d'entendre, notamment, l'un des 4 cas suivants:

1. Le transfert d'une implantation à un endroit où un établissement d'enseignement s'avère nécessaire. Cela n'exclut pas la possibilité de rendre isolée une implantation non isolée.
2. Le transfert d'une implantation complète d'une école sous la direction d'une autre école du même Pouvoir organisateur.
3. La réouverture d'une école et/ou d'une implantation dans la mesure où le nombre d'écoles ou d'implantations existant au 30 juin 1984 n'est pas augmenté. Celles-ci ne doivent pas nécessairement être du même niveau que celles existant au moment de la fermeture, ni être établies dans les anciens locaux.
4. Le transfert, de commun accord, d'écoles ou d'implantations entre pouvoirs organisateurs dont le nombre global d'écoles ou d'implantations est au plus égal à celui existant au 30 juin 1984. Ce transfert ne peut pas modifier le caractère d'une des écoles.  
Une réouverture ultérieure d'implantations par le Pouvoir organisateur cédant ne pourrait se réaliser que si le nombre global d'implantations existant au 30 juin 1984 dans les deux pouvoirs organisateurs concernés n'est pas dépassé et si les normes de rationalisation sont atteintes.

Pour les procédures d'exécution en cas de restructuration, les écoles maternelles, primaires ou fondamentales organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles doivent préalablement en référer au Service général du réseau organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. "